

Le 3 décembre 2014

La certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires en Exploitation évolue :

Certivea en présente les nouveautés sur le SIMI 2014

A l'occasion du SIMI 2014, Certivea présente les nouveautés de la certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires en Exploitation. Portant sur l'axe « Bâtiment Durable », ces évolutions contribuent à faciliter l'accès, pour tous les acteurs de l'immobilier tertiaire, à cette certification de référence.

En matière de bâtiment durable, qualité et performance ne sont pas uniquement liées à la conception, à la réalisation ou à la rénovation des ouvrages : l'exploitation est aussi un levier de réponse essentiel à cette double exigence.

En outre, l'exploitation des bâtiments non résidentiels, sources de pollutions et de consommations de ressources pouvant impacter l'environnement, permet aussi de contrôler les consommations d'énergie qui peuvent être plus que significatives pour certaines opérations.

En cela, la certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires en Exploitation est un outil d'aide majeur. Destinée aux acteurs de l'Immobilier, elle contribue à valoriser les opérations mais aussi les stratégies RSE des entreprises : elle atteste de la mise en place d'une amélioration continue de l'Exploitation du bâtiment, à travers la prise en compte de sa gestion, de son utilisation, mais aussi de la performance intrinsèque de l'ouvrage.

La complémentarité de ces trois axes, associée à un fonctionnement adapté aux attentes des acteurs et à une crédibilité technique unique en font la certification de référence, en matière d'exploitation, sur le marché de l'immobilier tertiaire français.

La certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires en Exploitation s'articule autour de 3 axes :

- **Axe « Bâtiment Durable » pour le propriétaire ou administrateur de bien** (ou représentant du propriétaire), qui atteste de la performance intrinsèque du bâtiment existant, et ce, indépendamment de sa gestion ou de son utilisation.
- **Axe « Gestion Durable » pour l'exploitant de bâtiment ou le donneur d'ordre de l'exploitation**, qui atteste de la performance environnementale relative à la gestion d'un bâtiment en termes de prestations techniques et de services associés.
- **Axe « Utilisation Durable » pour l'utilisateur ou le locataire**, qui atteste de la qualité environnementale de l'utilisation des espaces privatifs d'un bâtiment.

Nouveauté 2014 : l'axe Bâtiment Durable évolue pour un accès facilité

Pour que tous les acteurs du secteur puissent encore plus facilement s'engager dans la voie de la certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires en Exploitation, Certivea fait évoluer son référentiel Exploitation - Axe Bâtiment Durable.

Deux nouveautés, portant sur l'axe attestant de la performance intrinsèque des bâtiments existants, ont été présentées sur le SIMI 2014 :

- Des **allègements techniques**, notamment au niveau des critères d'exigence pour l'atteinte des niveaux de performance minimums. Le diagnostic acoustique et l'étude ENR ne sont par exemple demandés que pour le niveau Pré-Requis.

Ces changements contribuent à réduire les coûts indirects de la certification.

- La certification NF HQE™ en Exploitation - Axe Bâtiment Durable peut dorénavant, en plus des propriétaires de bâtiments, être **portée par les exploitants** (avec l'accord des propriétaires).



Contact presse : Agence Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi

LD : 01 43 83 53 32 – Email : launay@bcomrp.com

Communiqué de presse

Ces évolutions rendent la certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires en Exploitation plus accessible pour certains bâtiments, permettant à leurs opérateurs d'entamer une démarche de progression vertueuse.

Comme de nombreux acteurs déjà engagés dans cette certification, ces professionnels pourront dès lors valoriser leurs opérations, disposer d'un outil reconnu pour gérer leur parc immobilier et bénéficier d'une réelle reconnaissance en tant qu'entreprise responsable.

Aujourd'hui près de 280 bâtiments ou parties de bâtiments ont été certifiés NF HQE™ Bâtiments Tertiaires en Exploitation.

Les acteurs engagés apprécient notamment la mutualisation possible de la certification NF HQE™ en exploitation à leur parc de bâtiments leur permettant ainsi de faire des économies de coût (audit allégé dès le 3ème immeuble.)

Présent sur le SIMI au niveau 2, stand E11, Certivéa et ses équipes sont à votre disposition pour échanger plus en détail sur la certification NF HQE™ en Exploitation mais également sur toutes les autres applications : NF HQE™ Bâtiments Tertiaires en construction et rénovation, les labels énergétiques, HQE™ Aménagement et HQE™ Infrastructures.

A propos de Certivéa :

Certivéa, filiale du Groupe CSTB, est le leader français des certifications environnementales des bâtiments non résidentiels, des territoires durables et des acteurs. Sa vocation est de susciter l'amélioration et d'attester des performances des acteurs, des bâtiments et des territoires durables. Au travers de ses différentes certifications, Certivéa aide à réduire les consommations d'énergie et améliore la santé, le confort et la qualité de vie.

Membre fondateur de France GBC et membre de l'Association HQE, Certivéa est également actif à l'international au travers de sa filiale Cerway, créée avec CERQUAL courant 2013. Pour aller plus loin : www.certivea.fr

Observatoire des performances disponible sur <http://www.certivea.fr/services/autres-services>



Contact presse : Agence Le Bonheur est dans la Com'
Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi
LD : 01 43 83 53 32 – Email : launay@bcomrp.com